



Cesson-Sévigné

INFORMATIONS-MAGAZINE

1^{ER} JANVIER 2016 | N°801

Bonne année 2016 !



ViaSilva notre nouveau projet

➔ DOSSIER P.10



INFOS PRATIQUES

URGENCES

- ▶ **CENTRE ANTI-POISONS** : 02 99 59 22 22
- ▶ **HÔPITAL PRIVÉ SÉVIGNÉ** : 08 25 74 35 50
Service d'urgence 24 h/24 : 02 99 25 52 49
- ▶ **POLICE NATIONALE** : 02 99 83 14 90 ou 17
- ▶ **POLICE MUNICIPALE** : 02 99 83 52 14 / 06 09 35 73 92
- ▶ **POMPIERS** : 18
- ▶ **SAMU 35** : 15
- ▶ **URGENCE sans abri** : 115
- ▶ **VÉOLIA**, numéro d'astreinte assainissement et eau potable : 0 811 902 902 - (coût de l'appel depuis une ligne fixe : 7,8 centimes l'appel puis 2,8 centimes la minute) : 0 969 323 529 (appel non surtaxé)
- ▶ **PHARMACIES DE GARDE : 32 37**
- ▶ **VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**
Violences conjugales : 02 99 54 44 88 - 24h/24 et 7j/7
- ▶ **CIDFF 35** (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) : 02 99 30 80 89

DÉCHETTERIE

Lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h (fermée le jeudi après-midi). Appel gratuit : 0 800 01 14 31

CONSEIL MUNICIPAL

La séance du prochain conseil municipal aura lieu le **mercredi 27 janvier** à 19h à l'Espace Citoyen.

MAIRIE

- ▶ www.ville-cesson-sevigne.fr

Lundi : 8h30-12h • 13h-18h

Du mardi au jeudi : 8h30-12h • 13h-17h15

Vendredi : 8h30-16h (journée continue)

Samedi : 9h30-12h (permanence État Civil)

Tél. 02 99 83 52 00 ; mairie@ville-cesson-sevigne.fr

1, Esplanade de l'Hôtel de Ville, 35510 Cesson-Sévigné

ESPACE CITOYEN

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 18h ; le samedi de 10h à 12h.

02 99 83 52 00 ; espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr

LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

- ▶ **Le maire, Albert Plouhinec, reçoit sur rendez-vous, chaque jeudi de 8h30 à 10h30.** Tél. : 02 99 83 52 00

- ▶ Les élus tiennent une permanence chaque samedi de 10h à 12h, à l'Espace Citoyen (**à noter : il n'y aura pas de permanence samedi 2 janvier**)

Permanences des élus

Jusqu'au 3 janvier : Albert PLOUHINEC

Du 4 au 10 janvier : Yannick GABORIEAU

Du 11 au 17 janvier : Christophe LOTZ

Du 18 au 24 janvier : Thierry DORANCE-HOUSSAY

Du 25 au 31 janvier : Solenne GUÉZENEC



02 99 83 94 26

MAINTENANCE DE VOTRE TOITURE

Artisan : Réparation, Rénovation, Démoussage
Toits ardoises naturelles, fibrociment et Zinc
Étanchéité cheminée. Urgence/Dégâts des eaux

J.M. CHAUVEL - COUVERTURE

8 rue du Petit Gilles CESSON-SEVIGNE



HULINE Patrice

Plomberie - Chauffage

Énergie renouvelable

Aménagement salle de bain

**Neuf et
Rénovation**



48 rue de Bray - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ

Tél : 02 99 83 74 28 - Fax : 02 23 45 10 77 - patricehuline@orange.fr



© F. PHILIPPON

2016 : Cesson-Sévigné avance !

ViaSilva notre nouveau projet

DOSSIER

10

► SOMMAIRE

Événement	4
Actus	5
Expressions politiques	14
Conseil municipal	16
Développement durable	17
Arrêt sur images	18
Initiatives	21
Culture	22
Sport	25
Vie associative	26



Directeur de la publication : Albert Plouhinec.

Élus référents : Christophe Lotz, adjoint à la vie citoyenne, la communication institutionnelle et numérique et aux nouvelles technologies ; Yvonne de La Tour, déléguée à l'action sociale, vie citoyenne et communication institutionnelle.

Rédaction : Nathalie Coldefy et Florence Thierry.
communication@ville-cesson-sevigne.fr
Tél. : 02 99 83 52 00.

Création maquette : Studio Bigot

Impression : Le Colibri Imprimeur

Distribution : JLM Services

Tél. : 02 99 14 62 26 - jlm.services@free.fr

• **Couverture :** Joël Glock.

• **Parution bi-mensuelle.** Prix au n° : 1,30 €

Abonnement : 43,50 € ; Vente uniquement à la Mairie.

• **Tirage :** 9 535 exemplaires

Dépôt légal : à parution

Commission paritaire et ISSN : en cours.

Le journal municipal est imprimé sur un papier certifié, issu de forêts gérées durablement.

REMISE DES DOCUMENTS par mél à :
communication@ville-cesson-sevigne.fr

Cesson-Sévigné Informations-Magazine
du 1^{er} février :
dernier délai : lundi 11 janvier, avant 12h,

Agenda du 15 février :
vendredi 22 janvier, avant 12h.

Chères Cessonnaïses, Chers Cessonnaïses,

Au nom du Conseil Municipal et du personnel communal je vous présente nos vœux les plus chaleureux pour 2016 ! Que cette nouvelle année voit se réaliser vos souhaits les plus chers. Soutenus par votre confiance et guidés par le souci du bien commun, moi-même et les membres de la majorité municipale, nous nous employons chaque jour à tenir les engagements pris devant vous. En tout premier lieu, par une action quotidienne à votre écoute, pour essayer d'améliorer votre quotidien. En soutenant parents, éducateurs, familles, aidants, personnes âgées ou en situation de handicap dans un vrai dialogue.

Nous avons toujours fait le choix de construire l'avenir plutôt que de le subir. Voilà ce qui fonde notre projet et guide nos actions pour développer notre commune dans l'harmonie et la mesure, en préservant son identité de ville jardin et sa qualité de vie.

Dans le domaine des finances, malgré la baisse des dotations de l'État, la raréfaction des aides publiques des collectivités et la crise socio-économique, **nous maintenons l'objectif de bâtir un budget 2016 sans augmentations des impôts locaux.**

Le service Jeunesse va orienter ses projets vers une démarche de participation plus active des jeunes. Les groupes scolaires verront des travaux d'entretien. Pour la petite enfance, un plan de réorganisation et d'amélioration des aires de jeux va être lancé. Notre préoccupation est de soutenir les parents dans leur rôle éducatif et des initiatives verront le jour.

Un nouveau service à destination des

Seniors sera implanté fin 2016 dans la commune avec l'installation du siège du Clic'alli'âges. Tandis que des travaux d'embellissement seront réalisés au foyer logement.

Dans le domaine de l'urbanisme, 2016 verra la poursuite ou le lancement des projets attendus :

- Pour ViaSilva, la concertation est lancée, reportez-vous au dossier et au calendrier de ce magazine ;
- à la place de l'ancienne gendarmerie : une résidence services pour les seniors et une maison médicale et paramédicale ;
- à la place de l'ancienne poste, Cours de la Vilaine : une maison médicale ;
- un ensemble d'actions, détaillées par mon adjointe dans la page de la majorité.

Nous poursuivons notre action de soutien et d'accompagnement auprès des entreprises, car c'est d'abord une chance pour l'emploi. La poursuite du projet de développement de la ZAC d'activités du Chêne Morand, avec la préservation du village, est actée.

En ce qui concerne son cadre de vie, non seulement la commune continuera à maintenir son image de « ville-jardin », mais elle concourt en 2016 pour la reconquête de la 4^e fleur !

Pour la vie associative, la couverture des 2 tennis extérieurs de Bourgchevreuil verra enfin le jour.

La réhabilitation du Centre Culturel achevée, vous êtes de plus en plus nombreux à accéder à la billetterie via le site Internet. 50 % environ des abonnés sont maintenant des Cessonnaïses, c'est pour nous source de satisfaction.

Albert PLOUHINEC
le Maire

Résultats des bureaux de vote de Cesson-Sévigné

2^{ème} tour : dimanche 13 décembre

N° de bureau de vote	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	TOTAUX	%
Inscrits	822	881	893	881	892	739	938	774	910	1008	830	787	790	905	596	670	13 316	100
Votants	519	567	601	537	481	479	549	487	480	593	505	435	413	541	340	350	7877	59,15
Blancs	17	14	26	12	13	11	12	8	14	18	10	10	15	11	8	13	212	
Nuls	7	12	11	10	8	13	12	6	6	7	9	6	10	9	12	2	140	
Exprimés	495	541	564	515	460	455	525	473	460	568	486	419	388	521	320	335	7525	
1) Pour la Bretagne avec Jean-Yves Le Drian (J-Y Le Drian)	239	242	272	265	258	255	296	263	273	323	265	239	161	301	127	179	3958	52,60
2) Liste Front national présentée par Marine Le Pen (G. Pennelle)	36	58	66	55	40	44	44	36	53	41	49	60	48	49	70	31	780	10,40
3) Le choix de la Bretagne (M. Le Fur)	220	241	226	195	162	156	185	174	134	204	172	120	179	171	123	125	2787	37
Total	495	541	564	515	460	455	525	473	460	568	486	419	388	521	320	335	7525	100

1^{er} tour : dimanche 6 décembre

N° de bureau de vote	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	TOTAUX	%
Inscrits	822	881	893	881	892	739	938	774	910	1008	830	787	790	905	596	670	13 316	100
Votants	485	505	558	479	432	447	522	446	426	548	467	389	384	489	303	311	7 191	54,00
Blancs	9	2	15	8	4	5	6	4	11	6	6	10	7	12	4	8	117	
Nuls	1	10	7	1	6	2	2	5	1	4	4	5	5	9	5	4	71	
Exprimés	475	493	536	470	422	440	514	437	414	538	457	374	372	468	294	299	7 003	
1) Bretagne en luttés Breizh o stourm (G. Roblin)	0	2	0	1	1	0	0	1	1	0	2	1	3	1	2	2	17	2,24
2) Pour la Bretagne avec Jean-Yves Le Drian (J-Y Le Drian)	165	146	189	178	163	197	216	184	155	230	181	128	99	196	93	100	2 620	37,41
3) Notre chance, l'indépendance (B. Deléon)	0	5	3	2	1	0	0	4	0	6	0	3	3	1	2	2	32	0,46
4) Oui la Bretagne (C. Troadec)	14	15	17	17	7	10	13	8	13	12	11	7	9	19	10	11	193	2,76
5) L'UPR avec Françoise Asselineau le parti qui monte... (J. F Gourvenec)	5	9	5	3	6	3	3	6	8	7	4	7	5	3	1	7	82	1,17
6) Debout la France avec Nicolas Dupont-Aignan (J.J Foucher)	21	19	17	9	9	15	12	16	13	14	14	20	13	20	11	9	232	3,31
7) Liste Front national présentée par Marine Le Pen (G. Pennelle)	39	57	55	58	42	33	51	43	58	50	52	54	52	55	68	34	801	11,44
8) Le choix de la Bretagne (M. Le Fur)	174	171	176	143	127	116	151	128	100	148	140	88	136	115	74	89	2076	29,64
9) Une autre voie pour la Bretagne (R. Louail)	27	43	50	42	37	40	49	35	47	53	38	37	37	37	27	26	625	8,92
10) Pour une Bretagne sociale et écologique ...(X. Compain)	25	20	20	14	19	24	18	11	18	13	9	22	12	14	2	12	253	3,61
11) Lutte ouvrière pour faire entendre la voix des travailleurs (V. Hamon)	5	6	4	3	10	2	1	1	1	5	6	7	3	7	4	7	72	1,03
Total	475	493	536	470	422	440	514	437	414	538	457	374	372	468	294	299	7 003	100

➤ REMISE DE CHÈQUES À DES ASSOCIATIONS À BUT HUMANITAIRE PAR LE COMITÉ DES FÊTES



Les membres du Comité des fêtes ont remis des chèques aux associations Cessonnaises de solidarité jeudi 10 décembre. Cesson 35 aide humanitaire, Pandiassou, ASTH (Association Service Transport Handicapés), Euphonie,

AESCD (Association d'échanges solidaires Cesson-Dankassari) et l'Épicerie sociale ont reçu chacun un chèque d'un montant de 1 000 €. La braderie qui s'est déroulée le 4 octobre a de nouveau connu un franc succès.

➤ SENIORS EN VACANCES : INSCRIPTIONS

Pour la septième année, les communes d'Acigné, Brécé, Cesson-Sévigné et Thorigné-Fouillard ont décidé de renouveler le projet de séjour commun pour les seniors des quatre communes.

Le programme « Seniors en vacances » est organisé par l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV). Il permet aux personnes de plus de 60 ans à revenus modestes de partir en vacances en bénéficiant d'une aide financière directe de l'ANCV, et d'une participation de la commune pour les frais de transport.

Cette année le séjour est proposé du 19 au 26 mai 2016 à Paimpol.

Le séjour comprend la pension complète, les activités en journée, les

soirées animées, les excursions et les déplacements. Les animations et les excursions sont encadrées par des professionnels.

Prix du séjour :

- 8 jours et 7 nuits : 204 € (valeur du séjour : 384 € par personne, aide de l'ANCV : 185 €)

- participation aux frais de transport du domicile au lieu de séjour : 30 € (le solde étant à la charge du CCAS)

Coût restant à la charge de la personne : 204 € + 30 € = 234 € par personne.

Si vous êtes intéressé par ce projet, merci de bien vouloir contacter le service Social : Martine Lorée au 02 99 83 52 00. Une réunion d'information sera organisée prochainement.

➤ DONNEZ VOTRE AVIS SUR LES AIRES DE JEUX

Un questionnaire sur les aires de jeux a été mis en place par le service Social, afin de connaître les habitudes et souhaits des utilisateurs. Il est disponible sur le site de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr jusqu'au 8 janvier.

➤ ÉTAT CIVIL

DU 31/10/2015 AU 4/12/2015

Naissances

- Thibault ARMAND
- Maxence TRONCY
- Samuel GUINDEUIL
- Lola VILLAIS
- Mathéo LEMOING CATHRIN-HAMELIN
- Raphaël BILLOT

Décès

- Pierrick DANIEL, 57 ans
- Robert PRIOUR, 78 ans
- Juliette DEGUILLARD épouse LEMOINE, 86 ans
- Jean DAGUZAN, 99 ans
- Yann PIERRE, 55 ans
- Roland CLAVEL, 68 ans
- Michelle MORIO épouse LE MOUPELLIC, 57 ans
- Odette AUBRY, épouse FAUCHEUX, 84 ans
- Jeannine MOISSON, veuve RUAULT 89 ans
- Anne PHILIP, veuve RAVERAT, 86 ans

➤ REPAS DES AÎNÉS

Le repas des aînés aura lieu le **samedi 13 février** à 12h, au Carré Sévigné. Il est réservé aux personnes âgées de 70 ans et plus (70 ans au 1^{er} janvier 2016). Pour les conjoints et les moins de 70 ans, une participation de 15 € au repas est demandée.

Vingt jeunes assureront le service, l'association Cesson Retraite Active et la chorale de l'Amicale des retraités se chargeront de l'animation.

Le bulletin réponse est à découper dans le Cim du 1^{er} décembre (des bulletins sont disponibles à la mairie)

Contact : 02 99 83 52 00, serveur vocal : demander "service Social".

Don de sang

Journées de don de sang mardi 19 janvier, de 11h à 13h30 et de 15h30 à 19h et mercredi 20 janvier, de 10h à 13h et de 15h à 19h. Espace de Grippé, route de la Valette.

Café mémoire

Le Café Mémoire vous accueille le **mercredi 6 janvier** de 15h à 17h à l'Hippocampe, cafétéria au-dessus de la piscine. M. Bréau et M. Pèlerin de l'association Cesson, Mémoire et Patrimoine seront présents pour évoquer les fêtes d'autrefois, d'aujourd'hui et de demain. Venez aussi partager vos souvenirs (si vous le souhaitez, vous pouvez apporter vos photos et autres documents ou objets se rapportant aux fêtes). Ouvert à tous. Seules les consommations prises sont payantes. Renseignements possibles auprès de Mme Lorée ou de l'Espace Citoyen au 02 99 83 52 00.

Architecte conseil

Permanences de l'architecte conseil, Yves-Michel Fresneau, mardis 12 et 26 janvier de 9 h à 12h à la mairie annexe. Prendre rendez-vous auprès du service Urbanisme au 02 99 83 52 13 ou urbanisme@ville-cesson-sevigne.fr

Café des parents

« Nos enfants et leurs amitiés, quels place et rôle pour nous ? » Jeudi 21 janvier à 12h15, à l'Espace Citoyen.

CIDFF

Permanence du CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles d'Ille-et-Vilaine) jeudis 7 et 21 janvier, de 14h à 17h, sur rendez-vous, à la mairie, au service Social.

Clic'alli'âges

Permanences jeudis 7 et 21 janvier, de 14h15 à 17h, sur rendez-vous, à la mairie, au service Social.

➤ L'ÉGLISE

Les travaux en extérieur et la restauration de la charpente ont débuté en novembre. Ils ont nécessité la mise en place d'un "parapluie" sur les échafaudages pour mettre à l'abri des intempéries les parties découvertes. Les compagnons peuvent ainsi travailler en toute sécurité. Toutes les pièces de bois dégradées seront remplacées. Après la restauration de la charpente,



les couvreurs-zingueurs interviendront et procéderont à la réfection complète de la toiture avec la pose d'ardoises qualité d'Angers, de tuiles faitières en terre cuite et d'autres éléments en zinc et en plomb. Les tailleurs de pierre s'occuperont de la réfection des bandeaux et de l'encadrement des baies. Les travaux en intérieur sont prévus début 2016 (vitraux, serrureries).

➤ LA RAM/POINT ACCUEIL PETITE ENFANCE



Le Relais Assistants Maternels (RAM) mis en place dans la commune et géré par l'Union Départementale des Associations Familiales d'Ille-et-Vilaine (UDAF 35) a ouvert ses portes fin octobre 2015. Son nom est à présent validé : il s'agit du RAM/Point accueil petite enfance de Cesson-Sévigné et Brécé.

Les familles et les professionnels de la petite enfance ont la possibilité de rencontrer l'animatrice Émilie Monnerie durant les temps de permanences qui se tiennent le lundi de 13h à 18h et le mercredi de 8h45 à 12h30, à la mairie principale.

Contact : Émilie Monnerie 02 99 83 52 00 (serveur vocal - prononcer "RAM" ou "Social"), 06 95 60 71 17 ou ram@udaf35.unaf.fr

➤ LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Les bénévoles du Comité d'Ille-et-Vilaine de la Ligue contre le cancer ont déposé chez certains commerçants des boîtes "ligue contre le cancer", qui resteront jusqu'à la fin du mois de janvier. Les fonds ainsi collectés permettront de poursuivre trois missions dans le département : l'aide à la recherche ; l'action pour les malades et les proches ; l'information, la prévention, la promotion des dépistages. Contact : tél. : 02 99 63 67 67.

➤ LA VUE, C'EST LA VIE

Pour aider les personnes en difficultés, "L'optique des arcades", 13, mail Bourguevreur, collecte vos anciennes lunettes depuis près de 25 ans. Contact : R. Menger, tél. : 06 37 85 43 17. Soutenez la recherche contre les maladies des yeux : dons à adresser à Retina France, 2, chemin du Cabriol, BP. 62, 37770 Colomiers cedex. Tél. 05 61 30 20 50.

➤ RECENSEMENT DE LA POPULATION



Claudine Delaunay, Marie-Thé Guillet et Elisabeth Rouxel sont les trois agents recenseurs de la commune

Cette année, le recensement se déroule du **21 janvier au 27 février**. Si vous êtes concerné, un agent recenseur recruté par la mairie et muni de sa carte officielle, déposera à votre domicile avant le 12 janvier un courrier d'information sur le déroulement du recensement 2016. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne.

Pour répondre par Internet, comme déjà 3,4 millions de personnes, ren-

dez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ».

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, l'agent recenseur vous remettra lors de son passage les questionnaires papier concernant votre logement et les personnes qui y résident. Remplissez-les lisiblement. Il peut vous aider si vous le souhaitez et viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous.

➤ URBANISME

Permis de construire accordés du 1/11/2015 au 1/12/2015

- ▶ 21, rue de la Touche Ablin : extension d'une maison d'habitation ;
- ▶ 14, avenue de la Hublais : modification d'aspect et de gabarit ;
- ▶ 7, rue de la petite Monniais : modification d'aspect ;
- ▶ 5, rue de la Châtaigneraie : modification de façade et création de surface de plancher de bureaux ;
- ▶ 15, rue des Lilas : démolition de l'habitation existante et construction d'une maison individuelle ;
- ▶ lotissement : 14, rue de Calendrou : division en 4 lots dont 2 supportant des constructions.

Permis retiré

- ▶ avenue des Préales, bd des Alliés : retrait à la demande du pétitionnaire

➤ ÉLABORATION DU PLUi DE RENNES MÉTROPOLÉ : LANCEMENT DE LA CONCERTATION PUBLIQUE

Les élus de Rennes Métropole ont lancé le chantier de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) lors du Conseil métropolitain du jeudi 9 juillet 2015.

En effet, depuis le 1^{er} janvier 2015, la transformation de l'agglomération en métropole lui a transféré la compétence "plan local d'urbanisme" des 43 communes qui la composent, telle que prévue par la loi Maptam et a établi la nécessité d'élaborer un PLUi. Les PLU communaux vont ainsi être intégrés dans ce document élaboré à l'échelle métropolitaine.

Le PLUi doit être approuvé avant fin 2019

La phase de conception du projet s'étalera d'octobre 2015 à janvier

2017. L'approbation du projet de PLUi est prévue pour septembre 2018. L'enquête publique devrait se dérouler en février 2019 pour une approbation en septembre 2019.

Toutes les communes membres de Rennes Métropole et tous les habitants sont concernés. En effet, le PLUi, loin de se réduire à un document qui régit « le droit des sols », est d'abord l'expression du projet que portent la métropole rennaise et ses 43 communes pour les 15 prochaines années.

Comment participer à la concertation ?

La phase de concertation publique est aujourd'hui officiellement lancée. Un registre de concertation est dispo-

nible au service Urbanisme à la mairie annexe (le lundi de 8h30 à 12h et de 13h à 18h, les mardi et jeudi de 8h30 à 12h, le mercredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 et le vendredi de 8h30 à 16h), accompagné des délibérations du Conseil métropolitain et du document de présentation de la prescription du PLUi.

Les Cessonnois peuvent venir y consigner leurs attentes, suggestions et remarques dans le cadre de l'élaboration de ce document d'urbanisme.

Des éléments sont également disponibles en ligne sur le site de Rennes Métropole, rubrique : Accueil › Politiques publiques › Transports, urbanisme & aménagement › Les plans locaux d'urbanisme › Le plan local d'urbanisme intercommunal.

Une adresse dédiée permet en outre de formuler ses observations par voie électronique : plui@rennesmetropole.fr

🚫 INTERDICTION DU BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS

(Circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts - extrait)

Déchets verts ménagers et professionnels

Sont appelés déchets verts ménagers les éléments végétaux issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages et de débroussaillage venant de particuliers, entreprises et collectivités territoriales pour l'entretien de leurs jardins et parcs.

Sont appelés déchets verts des professionnels ceux issus de l'activité des entreprises, notamment celles en charge de la gestion des espaces verts.

Le brûlage à l'air libre des déchets verts ménagers et des professionnels est interdit toute l'année et dans tout le département.

Cette disposition ne s'applique pas pour l'emploi du feu dans les foyers spécialement aménagés à l'intérieur ou attenants à une habitation pour un usage de chauffage (cheminée, chaudière) ou culinaire (barbecue) et visant des produits secs.

Déchets verts agricoles

Disposition applicables aux résidus de culture et autres résidus végétaux d'origine agricole :

Sont appelés résidus de culture les éléments végétaux situés sur les parcelles agricoles après récolte et non valorisables (tels que pailles, cannes de maïs ou de colza).

Sont appelés autres résidus végétaux d'origine agricole les rémanents d'entretien et d'élagage d'arbres et

de haies situés dans ou en bordure de parcelles agricoles. Ils sont essentiellement issus des travaux d'entretien et de mise en valeur de l'espace rural bocager.

Ces résidus végétaux d'origine agricole peuvent être brûlés sous certaines conditions :

- ▶ Les brûlages ne pourront avoir lieu qu'en dehors de toute agglomération ;
- ▶ Le brûlage sera pratiqué de 11h à 15h30 en décembre, janvier et février, et de 10h à 16h30 le reste de l'année ;
- ▶ Les déchets verts devront être secs ;
- ▶ La personne responsable de l'opération doit disposer en permanence de moyens d'extinction et d'alerte des services d'incendie et de secours. Les sites d'incinération doivent être accessibles en tous temps aux véhicules de défense contre l'incendie ;
- ▶ Les foyers doivent rester sous surveillance constante et être noyés en fin de journée. Le recouvrement par de la terre est interdit ;

Dispositions applicables toute l'année et dans l'ensemble du département

Il est formellement interdit de brûler les résidus de culture, les résidus issus de la destruction définitive de linéaire bocager et d'autres déchets, tels que les plastiques, les caoutchoucs, les bois traités, les contenants de produits phytosanitaires, etc.

En cas d'épisode de pollution atmosphérique aux particules, il est recommandé de reporter tout brûlage normalement autorisé jusqu'à la fin de l'épisode lorsque la procédure « d'information et de recommandation » est déclenchée par le préfet ;

Tout brûlage est interdit lorsque la procédure « d'alerte » est déclenchée par le préfet.

🚫 DÉCHETS MÉNAGERS : DES AMBASSADEURS À VOTRE PORTE

Tout au long de l'année, Rennes Métropole met en place une communication de terrain pour informer les habitants sur les déchets ménagers. Objectif : améliorer la qualité du tri et sensibiliser chacun aux conditions de collecte ainsi qu'à la réduction des déchets.

En rencontrant les usagers à domicile, les ambassadeurs rappellent les consignes de tri, informent sur les gestes de réduction des déchets, remettent un sac de précollecte (pour les habitants dotés en bacs jaunes ou bornes d'apports volontaires pour le tri) pour le stockage et le transport des déchets ménagers recyclables,... Ils peuvent aussi répondre à toutes les questions sur la gestion des déchets à Rennes Métropole.

Au 1^{er} semestre 2016, les immeubles de Cesson-Sévigné seront concernés par cette campagne qui durera plusieurs semaines.

Enfin, les nouveaux immeubles de la métropole ainsi que les usagers utilisant nouvellement des conteneurs enterrés reçoivent la visite des ambassadeurs quelques semaines après l'installation de leurs conteneurs.

Les ambassadeurs sont munis d'un badge et d'une lettre d'accréditation de Rennes Métropole.

Plus d'info au numéro vert : 0 800 01 14 31 (appel gratuit depuis un poste fixe).

🚫 RUE DE PARIS

À la suite de la dégradation des trottoirs en enrobé de la rue de Paris et en vue du réaménagement du cheminement piétons en bords de Vilaine, les peupliers ont été abattus.

Un accompagnement paysager valorisera et soulignera la vue sur le plan d'eau.

🕒 PISCINE SPORTS ET LOISIRS : C'EST PARTI POUR LA GROTTE À SEL !

La grotte à sel ou halothérapie

Les locations pour la grotte à sel ont débuté lundi 7 décembre.

Le grotte est ouverte à la location tous les jours d'ouverture de la piscine, de 9h à 20h en semaine et de 9h à 19h le week-end, sur réservation.

Le principe d'une séance d'halothérapie est de prendre place dans la cabine pendant environ 45 minutes, afin de respirer l'air salin dégagé par les pierres de sel.

Une fois installé confortablement sur le banc chauffé à 34°, laissez-vous porter par l'ambiance : musique douce, lumière apaisante et air pur.

Quels sont les bienfaits de l'halothérapie ?

L'halothérapie consiste à reproduire l'air salin sur notre organisme. Elle agit sur les voies respiratoires, le stress et la fatigue.

Le sel est riche en oligo-éléments et en ions négatifs pour leur effet à la fois dynamisant et apaisant.

À qui s'adressent les séances ?

Elles s'adressent à tous, des enfants aux personnes âgées. Aucun certificat médical n'est demandé. À noter : en



aucun cas, les séances ne se substituent à un traitement médical.

Quelles sont les premières impressions ?

Pour les premiers utilisateurs, les avis sont positifs. « *C'est très agréable. On se détend, a confié une utilisatrice. L'ambiance est bonne, avec de la musique très bien choisie.* » Son mari est également enthousiaste. « *Je ne connaissais pas la grotte à sel, félicitations à celui qui a trouvé l'idée.* » La détente, beaucoup l'ont ressentie, certains se sont même endormis... D'autres, après avoir testé, ont trouvé là une bonne idée de cadeaux pour leurs proches.

Informations pratiques

- Aucun équipement spécial n'est requis. Il est conseillé de porter un vêtement confortable et de vous munir d'un drap de bain ou d'un peignoir.
- Il est formellement interdit d'introduire de l'eau dans la cabine, notamment sur les pierres de sel ou sur les bancs.

Tarifs

Séance pour une personne : 9 € ; séance pour 2 à 4 personnes : 6,50 € par personne. Carte de 10 entrées : pour une personne : 74 € + carte à 2,10 € ; carte de 10 entrées pour deux à quatre personnes : 48 € + carte à 2,10 €.

Contact : 02 99 83 52 10.



Dates des vacances scolaires : jusqu'au dimanche 3 janvier 2016

Horaires d'ouverture :

- vendredi 1^{er} janvier 2016 : piscine fermée
- samedi 2 et dimanche 3 janvier : ouverture de 9h à 19h.

Les horaires à partir du lundi 4 janvier 2016

Bassin ludique

Lundi, 12h à 14h et 18h à 20h
Mardi et jeudi, 7h15 à 9h et 12h à 20h
Mercredi, 11h à 14h et 16h à 19h
Vendredi, 12h à 18h45
Samedi, 11h à 19h
Dimanche, 9h à 19h

Bassin sportif

Mercredi, de 11h à 14h
Samedi, 15h à 19h
Dimanche, 9h à 19h

Renseignements : tél. : 02 99 83 52 10
www.ville-cesson-sevigne.fr

À noter : il reste quelques places pour le plateau aquatique, en aquagym, et en salle de fitness (gym, stretching, renfo-step et bodysculpt).

ViaSilva notre nouveau projet

La concertation est lancée

Repères

Qu'est-ce que ViaSilva ?

ViaSilva est un projet de développement urbain essentiellement situé dans notre commune de Cesson-Sévigné au cœur de la métropole rennaise. Il s'inscrit dans la continuité des quartiers d'habitat existants et de la Technopole Atalante Beaulieu, site stratégique de développement économique et d'enseignement supérieur. Trois espaces naturels bordent le site :

- la base de loisirs des Gayeulles,
- la vallée de la Vilaine,
- la forêt de Rennes.

Le projet ViaSilva a été labellisé Éco-Cité en 2009.

Pour quoi ViaSilva ?

ViaSilva a pour objectif de répondre de façon concrète et réaliste à l'accueil de nouveaux habitants et de nouveaux emplois. Pour cela, le projet cherche à conjuguer :

- douceur de vivre au quotidien, confort de travail ;
- respect de la nature et du patrimoine bâti ;
- développement économique, innovation environnementale et technologique.

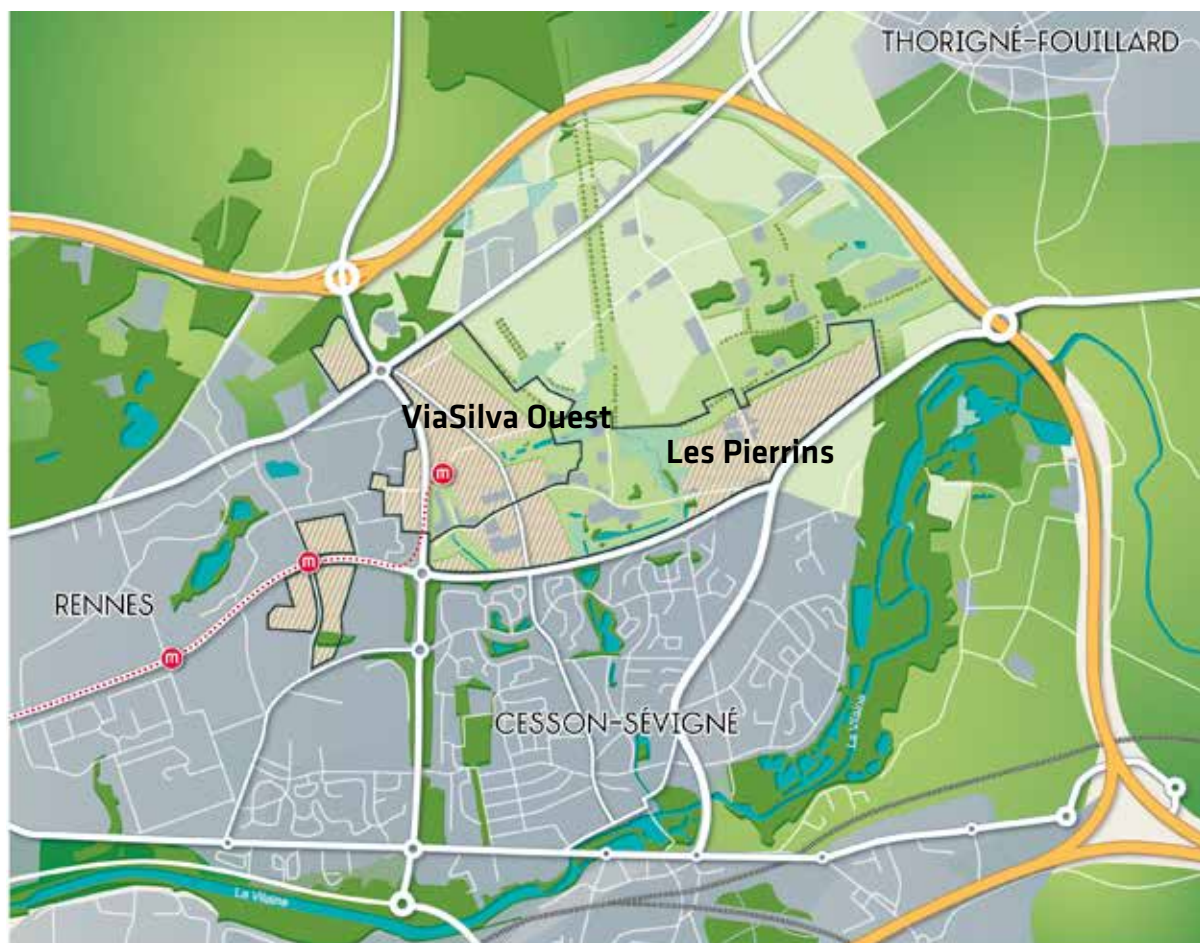
Comment ViaSilva ?

L'urbanisation de ViaSilva s'inscrira de manière progressive dans le respect et la continuité de Cesson-Sévigné et du Nord-Est de Rennes. Les futures opérations d'aménagement « ViaSilva Ouest » (nom provisoire) et « Les Pierrins » associeront :

- ▶ Le développement de nouveaux quartiers, qui seront harmonieusement reliés à l'existant ;
- ▶ Le renouvellement de secteurs existants dans Atalante, autour des deux stations de métro, pour permettre la construction mixte de logements et de bureaux, apporter plus de services et d'équipements



ViaSilva, un projet de développement urbain respectueux de notre ville



Pla large et simplifiée du projet ViaSilva © SPLA ViaSilva

ViaSilva se réalisera progressivement et par étapes. Les premiers quartiers seront les Pierrins et l'ensemble ViaSilva Ouest (nom provisoire)

au quotidien, et ainsi améliorer la qualité de vie des habitants et des salariés.

Cette mise en œuvre, quartier par

quartier, permettra d'offrir un cadre de vie adapté à l'évolution des besoins des habitants.

L'ambition du projet est d'offrir un

cadre de vie harmonieux à toutes les personnes habitant ou travaillant dans le périmètre de ViaSilva.

4 piliers fondateurs, pour un projet de développement urbain harmonieux

Préserver et valoriser la "trame verte et bleue" de ViaSilva

La protection et la mise en valeur de la « trame verte et bleue » sont des principes fondateurs du projet.

ViaSilva se structure et s'adapte aux zones écologiques et naturelles existantes, pas l'inverse !



Réunion publique du 8 octobre sur la présentation du nouveau projet ViaSilva



© SPLA ViaSilva

Parmi les impératifs du projet :

- ▶ Respect du circuit naturel de l'eau, de la biodiversité et meilleure gestion des eaux pluviales.
- ▶ Valorisation des zones naturelles pour permettre aux habitants et salariés de profiter de ces espaces de respiration : création de lieux de loisirs, d'activités agro-naturelles et d'observation de la nature, lieux d'habitat et de travail à immédiate proximité des parcs.

Respecter l'identité de "Ville jardin" de Cesson-Sévigné et offrir un équilibre de vie

Les hameaux existants, le patrimoine bâti et les nouvelles constructions cohabiteront le long des venelles et de

zones de rencontres. Des « rues-jardins » relieront les différents quartiers au parc de Boudebois et au métro par des cheminements plantés et jardinés. Chaque habitant, qu'il soit proche du métro ou proche du parc, jouira donc d'un accès rapide et facilité à ces deux zones structurantes de ViaSilva.

Les premiers quartiers renouvelleront l'offre de logements proposée dans la commune avec :

- ▶ une densité plus ou moins importante en fonction de la proximité du métro ;
- ▶ une diversité de logements, adaptée aux demandes : équilibre entre les maisons individuelles, les maisons groupées, l'habitat en petits collectifs et en collectifs de

moyenne hauteur ;

- ▶ un habitat aéré, ouvert sur des espaces de respiration, lieux de nature et de rencontre.

Favoriser la continuité, la création et la multiplication des liens

Faciliter la mobilité des habitants et des salariés est une composante fondamentale du projet ViaSilva.

Les 2 futures stations de la ligne b du métro (Atalante et Cesson ViaSilva) assureront une accessibilité optimale des quartiers d'habitation et du site technopolitain. La gare bus, le parc relais situé près de la station Cesson ViaSilva, les places dédiées au covoiturage, les cheminements vélos et piétons permettront à chacun d'utiliser et de croiser les modes de transport qui lui conviendront, en favorisant les déplacements doux.

Créer du lien passe aussi par le partage d'équipements, de services et de commerces de proximité dont l'offre est à développer dans les quartiers. C'est indispensable pour les habitants et les salariés du site. Les équipements publics centraux resteront toutefois les mêmes pour tous, situés au centre-ville de Cesson-Sévigné notamment.

ViaSilva doit se construire en fonction des usages réels des habitants



© Thomson Video Network



© SPLA ViaSilva

et des salariés du site. La réflexion sur l'implantation progressive des services urbains doit se poursuivre.

Contribuer à l'excellence durable

Cette démarche urbaine vise à organiser une réflexion collective, par une concertation approfondie **avec la participation des habitants et des salariés pour ce territoire d'avenir.**

La valorisation de l'excellence technopolitaine est une priorité du projet : c'est la vitrine du dynamisme de la Métropole et un outil d'attraction économique majeur par l'innovation et la technologie. En offrant à la Technopole Atalante Beaulieu un aménagement urbain mixte, riche et structuré, ViaSilva favorisera l'épanouissement de filières d'avenir, créatrices d'emplois et génératrices d'activités nouvelles à forte valeur ajoutée. PME, artisanat et professions libérales contribueront eux aussi à la dynamique collective : une offre immobilière complémentaire a été recherchée pour leur proposer des bâtiments adaptés.

Labellisée ÉcoCité par l'État, ViaSilva se bâtira selon des principes de gestion urbaine durable. L'utilisation raisonnée et optimisée de nos ressources communes (eau, énergies, déchets...) sera favorisée par le développement de pratiques quotidiennes

durables. Des solutions innovantes du point de vue énergétiques, d'assainissement, de services à la mobilité seront favorisées pour obtenir une empreinte écologique la plus restreinte possible.

Les Pierrins

Pour offrir une vie de quartier harmonieuse :

« Les Pierrins » sera un quartier à dominante d'habitat, s'appuyant sur des espaces naturels et écologiques majeurs désignés sous le nom de « trame verte et bleue ».

Au Sud de Viasilva, le long de la route d'Acigné, « Les Pierrins » seront dans la continuité des quartiers d'habitat de Bellevue et de la Boulais.

La commune assure la maîtrise d'ouvrage, la SPLA étant l'aménageur.

- Pour accueillir de nouveaux habitants et de nouveaux emplois selon une programmation adaptée au rythme de croissance de Cesson-Sévigné ;

- Proposer une offre de logements diversifiée dans l'esprit de la « Ville Jardin » ;

- Respecter les dispositions obligatoires du Scot et du PLH.

ViaSilva Ouest

Pour Contribuer à l'attractivité métropolitaine du site :

« ViaSilva Ouest » (nom provisoire) sera la deuxième opération d'aménagement initiant la mise en œuvre du projet ViaSilva. C'est une modification

de la ZAC « Les Champs-Blancs » incluant le périmètre initial, mais aussi : les hameaux de Bellefontaine et de Bourriandre ; Une partie de la technopole Atalante ; une partie du secteur du Patis Tatelin. Cette modification consiste à développer des logements, là où seules les activités économiques se développaient. La maîtrise d'ouvrage est assurée par Rennes Métropole, la SPLA étant l'aménageur.

- Pour poursuivre le développement économique du site en accueillant des activités de Recherche et Développement ;

- Offrir des potentialités d'accueil complémentaires et une offre immobilière diversifiée ;

- Introduire une « mixité urbaine » aux abords des stations de métro ;

- Développer l'accessibilité du secteur grâce à la ligne b du métro et à un projet d'ensemble de mobilité et déplacements.

Devenez acteurs de ViaSilva

Viasilva doit se construire collectivement. La concertation est, pour chacun d'entre vous, l'opportunité d'être informé, mais aussi de prendre la parole sur les deux premières opérations encore en phase d'étude. Reportez-vous au calendrier en dernière de couverture.

Contact : service Urbanisme,
urbanisme@ville-cesson-sevigne.fr
02 99 83 52 13

➤ EXPRESSION DES ÉLUS DE GAUCHE

L'AVENIR COMPROMIS DE CESSON-SÉVIGNÉ

Au sein de la majorité, les tensions montent d'un cran. L'objet : toujours l'urbanisme ! Mais ce n'est pas l'AVENIR de Cesson-Sévigné qui anime les débats mais bel et bien un retour sur le Passé. Quelle est la meilleure stratégie pour le Cesson-Sévigné de l'AVENIR ? On connaît la thèse du Maire : pas de hausse d'impôt, une politique d'investissement a minima. Étouffer l'élan de développement côté ViaSilva. Pas si simple !

LE COUP DE FREIN donné à la politique de l'habitat à Cesson Sévigné n'est pas un signal rassurant. Alors qu'il est urgent de prévenir les conséquences du vieillissement de la population et de répondre rapidement aux besoins de logements de petites et moyennes surfaces pour satisfaire des parcours résidentiels efficaces, la municipalité joue avec le temps pour retarder le développement de la commune.

Le bilan et les perspectives présentés en Conseil de Rennes Métropole pour ViaSilva, qui fait aussi débat au sein de la majorité municipale, acte :

- Pour le bilan (2008-2014),
- la qualité du projet labellisé Écocité, le respect des normes et des contraintes ;
 - l'acte fondateur du projet avec la décision de l'arrivée du Métro sur la commune ;
 - la démarche participative en direction de la population avec les Cafés ViaSilva ;
 - le travail des élus en lien avec les services municipaux et métropolitains.

Pour les perspectives,

- l'affirmation, sans aucun élément d'étude d'opinion, que la population cessonnoise ait jugé ce projet néfaste pour la commune ;
- la requalification du périmètre des zones à aménager ;
- la redéfinition des objectifs de logements sans tenir compte du périmètre de l'arrivée du Métro ;
- la remise en question de la procédure pour une nouvelle procédure ;
- la disparition des projets d'équipements collectifs (Arena ...)

Nous déplorons une gestion du projet ViaSilva qui va dans le sens de son **enlèvement compromettant l'attractivité de la commune.**

Nous déplorons que les échanges entre Rennes Métropole

(majoritaire dans cette Société Publique Locale d'Aménagement Viasilva) et les élus de Cesson Sévigné **pénalisent le développement de la commune**, sans doute, au profit d'autres communes, en matière d'équipements collectifs.

Nous déplorons un ralentissement dans **l'offre diversifiée de logements.**

Nous déplorons une vision à court terme qui ne prévoit pas de croissance des bases physiques d'imposition (stagnation du nombre d'habitants voire une baisse) qui finira par alourdir le fardeau des contribuables, à augmenter les coûts des services ou à les fermer.

C'est pourquoi, notre élu communautaire a voté contre les orientations proposées en Conseil Communautaire.



© C. Gérard

Décision de l'arrivée du Métro à Cesson-Sévigné en 2008. Début des travaux 2014.

Sylvie Marie-Scipion, Alain Thomas, Claudine David, Claude Gérard, Annie Séveno, Christian Anneix vous présentent leurs meilleurs vœux !

Et vous proposent d'échanger ensemble **dès janvier 2016**

Samedi 16, de 11h à 12h, salle du Pressoir, C. Gérard
Mercredi 20, de 18h à 19h, Espace Citoyen, A. Thomas
Samedi 23, de 11h à 12h, salle du Pressoir, C. David
Samedi 30, de 11h à 12h, salle du Pressoir, A. Thomas.

*Contacts : sylvie.marie-scipion@ville-cesson-sevigne.fr ;
alain.thomas@ville-cesson-sevigne.fr ;
claudine.david@ville-cesson-sevigne.fr ;
claud.gerard@ville-cesson-sevigne.fr ;
annie.seveno@ville-cesson-sevigne.fr ;
christian.anneix@ville-cesson-sevigne.fr*

⊕ EXPRESSION DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

L'AFFIRMATION RÉPÉTÉE DE MENSONGES NE FAIT PAS UNE VÉRITÉ

Lors de la réunion publique du 16 septembre 2015, nous avons rappelé les orientations de la majorité municipale dans le domaine de l'urbanisme : nous souhaitons **un développement maîtrisé de la ville**, afin de lui permettre de conserver son dynamisme, ses équipements, et de répondre à son indéniable attractivité, pour les entreprises et les habitants. Mais nous souhaitons que ce développement **ne se fasse pas au détriment de son identité de Ville-Jardin**.

L'année 2016 sera à ce titre marquée par un grand nombre d'actions.

Ainsi, le projet ViaSilva va faire l'objet d'une **très large concertation**. Contrairement à ce qu'affirme l'opposition, cette opération a beaucoup évolué par rapport aux choix faits par la précédente mandature. C'est d'ailleurs pourquoi elle vote aujourd'hui **contre** le projet en conseil municipal et en conseil métropolitain !

Il était hors de question pour nous de repartir du scénario de croissance retenu précédemment, qui était **déraisonnable**. Nul besoin d'étude pour le démontrer : l'implacable expression des votes aux dernières élections municipales suffit à le démontrer. Le nouveau projet va se dérouler sur une période beaucoup plus longue, et avec un nombre de logements fortement réduit (- 53 %) et donc une densité réduite de moitié.. Avec notre nouveau scénario, pas de ville nouvelle ; les nouveaux quartiers vont pouvoir se développer progressivement, tout en préservant les financements étatiques (fameux label Eco-Cités) et les équipements publics nécessaires.

Ce développement est nécessaire car aujourd'hui **la ville a besoin d'espaces pour répondre à la pression immobilière forte qu'elle subit**. Cette pression se concentre aujourd'hui sur la rue de Rennes et le centre-ville, à défaut d'autres zones. À terme, ce sont par ailleurs **les lotissements** qui peuvent être menacés si l'on n'ouvre pas à l'urbanisation d'autres espaces.

C'est aussi pourquoi nous avons donc décidé **de remanier et de relancer le projet du Haut-Grippé**, qui s'étalera sur 10 ans. Nous avons renégoié **à la baisse** la densité urbaine initiale, qui passe de 811 logements et 20 000 m²

d'activité à 595 logements (hauteur maximale : R+5) et 15 000 m² d'activité.

Les effets néfastes de l'annulation du PLU sont également à l'origine de cette décision de reprendre le projet. L'annulation a mis la commune, qui ne peut plus répondre à ses obligations légales de production de logements, sociaux notamment, en difficulté. Issues du programme local de l'habitat (PLH), ces obligations ont été entièrement renégoiées avec Rennes Métropole, pour que soient pris en compte notre modèle et nos enjeux de développement. Mais il n'est pas possible de s'exonérer de l'application du PLH.

Pour nous, **il était exclu de reporter tous les logements à construire sur ViaSilva ni, a fortiori, sur le reste de la ville**.

Nous voulons « desserrer l'étau » qui a conduit **la rue de Rennes** à un développement effréné. En 2016, nous lancerons une étude urbaine, étendue au centre-ville et à la rue de Paris, pour déterminer les règles d'urbanisme nécessaires à la reprise en main de notre développement. Nous menons dès à présent **une démarche concertée avec les promoteurs**, afin que nos orientations soient dès à présent suivies d'effets.

Nous allons également faire évoluer le PLU dès 2016, **afin de remettre en place les mesures que nous avons votées en 2014** et qui ont été annulées avec le PLU. Il s'agit notamment de protéger les zones pavillonnaires et de favoriser l'implantation des entreprises.

Enfin, **pour préserver durablement les lotissements**, nous engagerons dès cette année un processus afin de définir de nouvelles règles visant à remplacer les règlements de lotissements abrogés par la loi ALUR de 2014.

L'enjeu pour la ville est bien d'assurer l'avenir des lotissements dans le cadre du **premier PLU intercommunal** que la Métropole élabore dès à présent en agrégeant les PLU de toutes les communes conformément à la loi MAPTAM.

© F. PHILIPPON



Isabelle Gargam,
adjointe chargée de l'urbanisme

Les principales délibérations de la séance du Conseil municipal du 25 novembre. Le compte-rendu sommaire des délibérations est disponible sur le site de la Ville : www.ville-cesson-sevigne.fr

En hommage et en mémoire des victimes des attentats du vendredi 13 novembre, M. le Maire demande à l'Assemblée d'observer une minute de silence.

Vente de biens immobiliers

Le Conseil décerne acte de la poursuite du dossier sur le projet de vente du 58, cours de la Vilaine à destination d'une maison médicale et de logements.

Acte de vente

Le Conseil décerne acte de la signature de l'acte de vente intervenue dans l'après-midi avec SNCF Réseau sur les terrains en friche (50 784 m²), situés entre la station d'épuration et la gare de triage de Rennes pour un montant de 1 253 136 €.

Terrain de l'ex-caserne de gendarmerie

Les élus ont décidé à l'unanimité (2 abstentions) d'acter la désaffectation des terrains attenants au site de l'ex-caserne de gendarmerie pour une superficie de 1 830 m² et de les déclasser en conséquence du domaine public communal et les intégrer dans le domaine privé de la Commune pour



former une unité foncière et immobilière de 5 500 m².

Il a été décidé à l'unanimité (8 absentes) :

- ▶ de mettre en vente le site de l'ex-gendarmerie, 1 rue de la Chalotais pour une superficie de 5 550 m² sur la base d'une mise en concurrence
- ▶ de fixer la mise à prix plancher de la mise à concurrence à 1 650 000 €.
- ▶ d'adopter les caractéristiques et modalités essentielles de la procédure de mise en vente
- ▶ de créer une Commission technique "ad hoc" (chargée du suivi des étapes de sélection)
- ▶ de charger M. le Maire de mettre en œuvre le processus administratif et réglementaire de l'opération de vente.

Subventions au sport de haut niveau

Les élus ont décidé à l'unanimité de maintenir à 23,06 € le point servant à calculer les subventions au sport de haut niveau et de verser aux différents clubs concernés la somme globale de 29 604,66 € pour la saison de septembre 2014 à août 2015.

Association Parenbougé

Le versement d'une subvention d'un montant de 40 339,75 € à l'association Parenbougé qui gère le multi accueil Calais pour le financement de cinq places d'accueil de la petite enfance a été voté à l'unanimité.

Horizon Bleu 2016

Le Conseil a décidé de solliciter auprès de la Ligue de Bretagne de Football une subvention de 23 600 € dans le cadre du dispositif "Hori-

zon Bleu 2016" pour des travaux de réhabilitation de l'Espace Sportif Bourgnevel (montant des travaux de 330 000 €) et des travaux de réparation des vestiaires de Dézerseul (montant des travaux : 18 000 €).

Conventions

- La convention de partenariat avec la collectivité Eau du Bassin Rennais a été approuvée à l'unanimité dans le cadre de la politique de la maîtrise de la ressource en eau.
- La convention pour la création de ligne souterraine en domaine agricole (liaison Domloup/Tizé) avec RTE (Réseau de Transport d'Electricité) a été approuvée à l'unanimité.

Rennes Métropole

Le Conseil a pris acte à l'unanimité de la volonté de la commune de Mouazé d'adhérer à Rennes Métropole et de l'avis favorable de la Communauté du Pays d'Aubigné et a donné un avis favorable à la proposition faite par M. le Préfet dans le cadre du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale d'intégrer la commune de Mouazé dans le périmètre de Rennes Métropole.

Logements sociaux

La revalorisation des logements sociaux communaux pour 2016, à savoir + 0,08 % pour les loyers à la relocation et + 0,02 % pour les loyers appliqués a été adoptée à l'unanimité.

Ligne de trésorerie

Le Conseil a autorisé à l'unanimité M. le Maire à pouvoir souscrire un contrat de ligne de trésorerie, à compter du 20 décembre 2015, dans la limite d'un plafond annuel fixé à 3 M €.

➤ DÉLICES DE PLANTES 2016 SUR LE THÈME DES PLANTES VENUES D'AILLEURS



Une réunion pour faire le point sur la manifestation Délices de plantes s'est déroulée mardi 24 novembre avec les villes qui ont participé : Bédée, Chantepie, Chartres-de-Bretagne, Fougères, La Chapelle-Thouarault, Liffré

L'édition 2015 a été une réussite, avec 6 000 visiteurs. « *Les stands des villes ont marqué les visiteurs* » a observé Yannick Gaborieau, adjoint chargé du développement durable. Pour René Gendrot, président de la

société d'Horticulture d'Ille-et-Vilaine, « *le changement de site nous a fait essayer les plâtres dans le bon sens.* » L'objectif ? Poursuivre ! Toutes les communes sont prêtes à revenir. La prochaine édition est prévue samedi 17 et dimanche 18 septembre 2016, dans le parc du Pont des Arts. Elle sera co-organisée par la société d'horticulture d'Ille-et-Vilaine et la ville de Cesson-Sévigné. Le thème choisi ? "Délices...de plantes venues d'ailleurs."

➤ ECOTRAVO : DES CONSEILS GRATUITS POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE VOTRE LOGEMENT

Réduire sa facture énergétique : une préoccupation de plus en plus répandue. Pour accompagner les propriétaires, Rennes Métropole avec le soutien de l'ADEME et la Région Bretagne, collabore avec les acteurs locaux de la rénovation pour vous proposer le service EcoTravo

Un numéro vert unique : 0 800 000 353 (appel gratuit depuis un poste fixe). Qu'il s'agisse de questions sur les aspects techniques, juridiques ou financiers, vous serez mis en relation avec un conseiller d'un organisme spécialisé (ALEC, ADIL), qui vous conseillera gratuitement et indépendamment de toutes sociétés.

• Des entretiens individuels :

À la suite du premier contact téléphonique, vous pourrez rencontrer

gratuitement un conseiller qui vous accompagnera dans votre projet durant les 7 étapes clés : Connaître son logement : état des lieux de l'existant et des points faibles ; construire son projet : identifier le type de travaux à engager ; examiner ses possibilités de financement : notamment les aides financières ; établir ses devis et connaître les critères pour bien choisir ; monter son plan de financement ; réaliser son chantier ; évaluer et suivre ses consommations après travaux.

• Des ateliers de la Réno :

Chaque mois des ateliers sont organisés par les conseillers. Ces ateliers sont gratuits sur inscription. Pour connaître le planning des prochains ateliers, rendez-vous sur www.ecotravo.rennesmetropole.fr

➤ CALENDRIER DES ATELIERS "DÉMONSTRATION ET INITIATION HORTICOLE"

Animations gratuites ouvertes à tous organisées par la Société d'Horticulture d'Ille-et-Vilaine.

Mercredi 20 janvier

Plantations d'arbres fruitiers ; sur le site du verger conservatoire de Dézerseul, à 14h.

Mercredi 24 février

- à 9h30, taille d'arbres fruitiers ; sur le site du verger conservatoire de Dézerseul.

- à 14h, Taille des rosiers ; sur le site de la roseraie du manoir de Bourgechreuil.

Mercredi 23 mars

Greffage des pommiers ; sur le site du verger conservatoire de Dézerseul, à 14h.

Dimanche 24 avril

Taille des arbustes à fleurs ; rendez-vous place de l'église à Chantepie, à 14h.

Mercredi 31 août

Écussonnage des pommiers ; sur le site du verger conservatoire de Dézerseul, à 14h.

Contacts :

Société d'Horticulture d'Ille-et-Vilaine,
Tél : 02 99 50 90 00 ;
sh35@wanadoo.fr ;
Fabrice Jan, responsable des espaces verts de la ville de Cesson-Sévigné ;
fabrice.jan@ville-cesson-sevigne.fr

➤ OPÉRATION SAPIN MALIN

L'équipe de "Vert le Jardin" en partenariat avec Rennes Métropole vous invite à broyer votre sapin et à prendre un café **samedi 9 janvier**, de 10h à 12h, face au lycée Sévigné. Gratuit.



Lors de la Semaine de la solidarité internationale, fin novembre, de nombreuses animations ont été proposées sur le thème "La mobilité, un levier d'inclusion sociale"



Inauguration des jardins de partage, samedi 21 novembre, à proximité du pôle France kayak. 20 familles vont pouvoir jardiner au bord de la Vilaine.



Marché de Noël à Beausoleil jeudi 26 et 27 novembre. 20 exposants ont proposé leurs créations. Un moment de convivialité qui s'est poursuivi autour d'un vin chaud.



L'opération lumière et vision, du lundi 23 au vendredi 27 novembre était proposée en partenariat entre la police Municipale, des élèves du lycée Frédéric Ozanam et la prévention routière.



Judi 26 novembre, une cinquantaine de personnes a participé à l'Espace de Grippé à la journée d'information "Seniors au volant" proposé par la Ville en partenariat avec Clic'Alli'âges et la Prévention routière. L'objectif de cette opération est de permettre aux seniors de rester autonomes le plus longtemps possible. Après la théorie pendant toute la matinée, place à la pratique l'après-midi, avec notamment un simulateur de conduite et des tests de code de la route avec les nouveaux panneaux.





Cérémonie des médaillés du travail et retraités de la Ville, vendredi 27 novembre, à l'Espace de Grippé.



Marché de Noël des 5 et 6 décembre organisé par le Comité de Jumelage : les séances de maquillage ont été très appréciées.



De nombreuses animations ont rythmé le marché de Noël : le Père Noël avec sa hotte de bonbons, un manège pour les enfants, des séances gratuites de maquillage pour les petits, des démonstrations de l'école cessonnoise du cirque « En piste », animation musicale du pôle Musique de la Ville...



Parmi les exposants du Marché de Noël, le stand du comité de jumelage a proposé des produits des Waltropiens.



7000 visiteurs accueillis tout au long du week-end du marché de Noël, salle des tennis municipaux.

➤ JEAN BOUCHER : UNE EXPOSITION D'UN DE SES ÉLÈVES EN CHINE



Astrid Hallynck, chargée des collections à OCP Partners

Liu Kaiq (1904-1993) a été élève du sculpteur Jean Boucher de 1929 à 1933 à l'école des Beaux-Arts de Paris. Lorsqu'il est rentré en Chine, il a connu un grand succès.

L'institut Liu Kaiq de Chine va faire une exposition fin février à Shangäi.

Jean Boucher est né à Cesson-Sévigné. La Ville possède des œuvres de l'artiste, ainsi que des manuscrits, des lettres datant de la guerre 1914-1918, des photos, des sculptures.



Jean Boucher est né en 1870 au manoir de la Vallée, situé au Nord de la commune. Il a partagé sa vie entre Paris et Hédé. Cet artiste engagé, profondément républicain, est nommé chef d'atelier et de sculpture à l'école des beaux-arts de Paris en 1919 puis est élu à l'Académie des beaux-arts en 1936. Le grand prix de l'Exposition Universelle couronne l'ensemble de son travail en 1937, à Paris. Il est décédé dans cette même ville en 1939. La tombe de Jean Boucher se trouve dans le cimetière de l'Est à Rennes.

Astrid Hallynck, chargée des collections à OCP Partners, un cabinet qui gère les projets franco-chinois, est intervenue pendant le mois de décembre pour faire le récolement, retrouver les collections sélectionnées dans la réserve, pour préparer leurs sorties. « *L'institut chinois avait demandé une liste de 493 items, mais vu la qualité de certains documents, certains ne peuvent pas être envoyés. La liste comportait également des doublons, inutiles évidemment de les envoyer en Chine.* »

Elle a également porté son regard sur la collection. « *J'ai trouvé des photographies d'œuvres réalisées par Liu Kaiq. Comme cela n'était pas répertorié, l'institut n'en avait pas connaissance, je leur en ai proposées.* »

Après le contrôle du conditionnement de conservation des œuvres, elle a préparé la demande de prêt et la sortie du territoire des collections auprès du ministère de la Culture.

« *Liu Kaiq a été fortement inspiré par son maître Jean Boucher.* » précise Astrid Hallynck.



*Tête de jeune homme
Liu Kaiq*

Photographie tirée de la collection de la ville de Cesson-Sévigné, réalisée par Liu Kaiq.

➤ ÉCONOMIE - COMMERCE LE TINA, RESTAURANT DANS LA ZA DE LA RIGOURDIÈRE

Sylvain Beauce a ouvert le restaurant Le Tina depuis la fin du mois d'août, dans la zone d'activités de la Rigourdière, en face de Carrefour. « *C'est un restaurant indépendant : il ne fait pas partie d'une chaîne*, explique-t-il. *Nous proposons de la cuisine traditionnelle et nous travaillons avec des produits frais : 98 % de nos produits sont frais.* » Pour les clients qui souhaitent visiter la cuisine, des chaussons à usage unique sont prévus pour eux. Tout a été refait dans le restaurant, de la salle à la cuisine. Le Tina compte 115 couverts en intérieur et 55 couverts en terrasse. L'équipe est composée de 11 personnes. « *Nous proposons une formule du jour le midi. Pour le week-end, nous aimons changer de suggestions.* » Les groupes sont accueillis sur réservation. Des séminaires peuvent également être organisés. « *L'établissement possède la licence IV : il fait bar.* »

Le Tina est ouvert sept jours sur sept, de 12h à 14h30 et de 19h à 21h30. Fermé le lundi soir et le mardi soir.



➤ Le Tina

ZA de la Rigourdière
Tél. : 02 99 83 47 61
www.letina-cesson.fr

➤ ÉCONOMIE - COMMERCE UNE FLEURISTE À BEAUSOLEIL



➤ Créa tendance

Centre commercial Beausoleil
38, rue du Muguet
tél. : 02 23 45 43 09

Mireille Lepinay a lancé son magasin Créa tendance au Centre commercial Beausoleil. « *J'ai été fleuriste pendant 20 ans : 15 ans en tant que salariée, puis 5 ans en auto-entrepreneur, pour finir ma carrière, je me lance dans la création d'une boutique* » confie-t-elle. Mireille Lepinay propose des compositions en tous genres, pour tous les événements de la vie. « *Les livraisons sont gratuites sur la commune de Cesson-Sévigné.* » Elle propose ses fleurs coupées et compositions pour les particuliers et les entreprises. « *Je suis contente de mon emplacement, le parking du Centre commercial est bien pratique. Désormais, nous sommes cinq commerçants à être ouverts le dimanche matin : cela crée une bonne dynamique.* »

Une carte de fidélité est disponible.

Le magasin fait également dépôt de colis pour Mondial relais.

Créa Tendance est ouvert le lundi, de 9h à 12h30 ; du mardi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h30 ; le samedi, de 9h à 13h et de 14h30 à 19h30 ; le dimanche et les jours fériés de 9h à 13h.

➔ DANSE

PIXEL

De Mourad Merzouki.
Compagnie Käfig - Centre Chorégraphique National de Créteil et du Val-de-Marne.

MARDI 5 ET MERCREDI 6 JANVIER.
CARRÉ SÉVIGNÉ À 20H30.
Complet.

➔ CONCERT POP/FOLK JEUNE PUBLIC

LE VOYAGE DE L'HOMME APACHE

De Nicolas Chavet.
Spectacle musical au pays des rêves d'Oscar Henry. 50 minutes. Dès 6 ans.
Tarifs : 7 € / 6 € / 5 €.

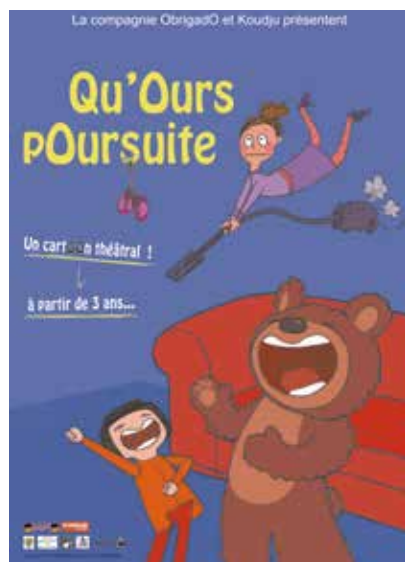
DIMANCHE 10 JANVIER.
PONT DES ARTS À 16H.

➔ THÉÂTRE

LE MARIAGE DE FIGARO

De Beaumarchais.
Mise en scène de Jean-Paul Tribout.
Tarifs : 26 € / 24 € / 16 €.

JEUDI 14 JANVIER.
CARRÉ SÉVIGNÉ À 20H30.



La mouette

➔ MUSIQUE

SALUT SALON

Après de nombreux concerts un peu partout en Europe, les quatre Allemandes de *Salut Salon* débarquent pour la 1^{ère} fois dans l'Ouest de la France.

MARDI 19 JANVIER.
CARRÉ SÉVIGNÉ À 20H30.
Complet.

➔ THÉÂTRE

LA MOUETTE

De Anton Tchekov.
Mise en scène de Yann-Joël Collin. Compagnie La Nuit Surprise par le Jour. "*Ce que j'écris, c'est la vie*". Anton Tchekov avait pour volonté de construire un théâtre sobre afin de redonner du sens au réel. *La Mouette*, mise en scène par Yann-Joël Collin, respecte ces mots et propose une approche intime et humaine de l'œuvre. Comme d'habitude, Anton Tchekhov convoque une famille pour aborder des thèmes qui lui sont chers.

La compagnie place le spectateur au cœur de sa démarche artistique. Elle s'affaire à un bouleversement des "normes" dans la relation au public.

Par une démarche proche de celle des arts de la rue, la compagnie questionne la création théâtrale en direct ainsi que la place du public.
Tarifs : 24 € / 22 € / 15 €.

MARDI 26 JANVIER.
CARRÉ SÉVIGNÉ À 20H30.

➔ JEUNE PUBLIC

LES COQUECIGRUES

Association Mon oncle et ma nièce.
- Ha ha ha
Compagnie Okidok.
Depuis 2001, les clowns de la compagnie fantasque et plein de poésie plus de 600 fois à travers le monde.
Spectacle dès 6 ans.

Carré Sévigné à 16h

- Qu'ours poursuite
Compagnie ObrigadO
Un cartoon théâtral rythmé et coloré.
Spectacle dès 3 ans.

Pont des Arts à 16h

Réservation auprès de l'association Mon oncle et ma nièce : tél. 06 70 90 11 51 ; www.mononcleetmaniece.com
DIMANCHE 31 JANVIER.

**Billetterie de la Saison Culturelle : Ouverture le mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h30 ; le mercredi, de 10h à 18h30 ; le samedi, de 10h à 12h30. Contact : 02 99 83 52 00 ; pont-des-arts@ville-cesson-sevigne.fr
[http : //pont-des-arts.ville-cesson-sevigne.fr](http://pont-des-arts.ville-cesson-sevigne.fr)**

👉 LA BOÎTE RETOURS : UN NOUVEAU SERVICE PROPOSÉ À LA MÉDIATHÈQUE

Grâce à la boîte retours, les usagers de la Médiathèque pourront rapporter les documents (Livres, CD, DVD) 7j/7, en dehors des heures d'ouverture de la Médiathèque.

Quelques règles d'utilisation :

- Le dispositif concerne uniquement les documents de la Médiathèque du Pont des Arts
- Déposer délicatement un document

à la fois et le faire glisser dans l'ouverture.

- Ne pas mettre les liseuses et documents très grands formats
- Les usagers sont responsables des documents et de leur état jusqu'à leur vérification par le personnel de la bibliothèque.

Le règlement est disponible à la Médiathèque et sur le site

www.mediathèque-cesson-sevigne.fr

👉 MÉDIATHÈQUE

- Histoires de papier

De janvier à juin 2016, la Médiathèque propose un temps fort sur le papier, avec des animations et des ateliers pour faire découvrir les différentes facettes du papier. Toutes les animations sont gratuites (sauf indication contraire) et sur réservation, auprès des bibliothécaires ou par téléphone au 02 99 83 52 00 (serveur vocal dire "Médiathèque").

- Atelier pop-up, temps fort "Histoire de Papier"

Mettez le papier en relief pour raconter une histoire, lors d'une initiation au Pop-Up **mercredi 20 janvier** à 14h. À partir de 8 ans sur réservation à partir du 4 janvier.

- Les Petites Z'Oreilles

Le pourpoint du pingouin : une animation tout-petits, pour rire, danser et chanter en noir et blanc **samedi 23 janvier** à 11h et **mercredi 27 janvier** à 10h30 et à 16h. Réservation à partir du 4 janvier.

👉 POINT DE VUE

Du 12 janvier au 12 mars.

Exposition de photographies.

Les relations de l'art et de la nature forment un thème ancien et très vaste. Il est abordé ici selon la question du point de vue, celui qu'adopte l'artiste, et celui qu'il va offrir au spectateur. Galerie Pictura. Entrée libre.

👉 EXPOSITION DE CHRISTOPHE LE DÉVÉHAT

Jusqu'au 23 janvier

Artiste en résidence au pôle Arts Plastiques, Christophe Le Dévéhat a travaillé pendant un an à ré-interpréter le paysage cessonais, sur le thème "La lenteur du guépard".

Hall du Pont des Arts. Entrée libre.

👉 CONFÉRENCE

"Petite histoire de la culture et de la danse hip-hop" **mardi 12 janvier** à 20h30 à l'auditorium du Pont des Arts. Par Fouad Hammani, intervenant pédagogique au CNN Créteil et du Val-de-Marne - Compagnie Käfig. Découvrez l'histoire et la culture de la danse hip-hop, à travers le parcours et les spectacles de la Cie Käfig - compagnie associée à la Saison Culturelle. Il sera également question du spectacle *Pixel*, donné les mardi 5 et mercredi 6 janvier au Carré Sévigné et du métissage entre danse et arts numériques. Tarif : 3 €.

👉 CONCERT

Concert des Temps Modernes : "les musiques des XX^e et XXI^e siècles sous les feux de la rampe !" **Lundi 25 janvier** à 20h30 à l'auditorium Pont des Arts.

Par les élèves et professeurs du pôle Musique et Danse.

Entrée libre

👉 VIE CITOYENNE

Lundi 4 janvier

Réouverture du Musée des Transmissions.

Le musée des transmissions reste ouvert sur réservation aux groupes à partir de dix personnes.

Ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h. Fermeture hebdomadaire le mardi. Le musée est fermé le week-end (durée indéterminée)

Jusqu'au 6 janvier

Exposition des dessins de Noël réalisés par les enfants.

(Dessins déposés dans la boîte aux lettres du Père Noël située dans le parc de la Chalotais).

Espace Citoyen. Entrée libre.

Du 11 janvier au 13 février

Exposition des 150 ans de la bibliothèque rose

Espace Citoyen. Entrée libre.

Samedi 16 janvier

Noël des petits Cessonais

Sur invitation, pour les enfants de 3 à 8 ans qui ont déposé une lettre ou une création dans la boîte aux lettres située parc de la Chalotais.

Carré Sévigné

Mardi 19 janvier

Connaissance du monde "Le tour de France à pied : paysages, découvertes et rencontres", film d'Aurélie Derremeaux et Laurent Garnier.

Cinéma Le Sévigné à 17h30.

Tarifs : 8,50 € / 7,50 € et 4 €.

Mercredi 20 janvier

Vœux aux entreprises

Carré Sévigné à 19h.

Org : ville de Cesson-Sévigné

Vendredi 22 janvier

Vœux aux associations

Carré Sévigné à 19h.

Org : ville de Cesson-Sévigné



devient



**Seul le nom change !
L'équipe et les compétences
restent les mêmes :**

- peinture intérieure
- peinture décorative
- enduits (chaux, italien, argile...)
- revêtements muraux (tapiserie, patent...)
- revêtements sols naturels ou synthétiques (lames PVC, moquette, lino, stratifié, sisal, bolon...)

27 rue de Bray
35510 Cesson-Sévigné
tél 02 99 26 98 34
port 06 13 67 04 56

www.priouldecoration.com
contact@priouldecoration.com

VISUAL
OPTICIEN LUNETIER



OPTIQUE VISUAL
Bruno THIEULLET
8, PLACE DE L'ÉGLISE
35510 CESSON-SEVIGNE
02 99 83 94 96



En Décembre
Animation Facebook
"Do You like me ?"



**1 BlueBerry offerte
tous les 100 likes !***

Blueberry protège vos yeux de la lumière bleue des écrans
*Voir Conditions en Magasin

↻ CESSON RENNES MÉTROPOLE HANDBALL

La commission Jeunes organise la 7^e édition du tournoi des rois **dimanche 24 janvier** à 9h30 au Palais des Sports. Il est largement ouvert : à tous les membres du club mais aussi à toute personne extérieure au club qui souhaite partager, en famille, entre amis, un moment de convivialité autour du handball amateur et de loisir. (Pour les non-licenciés, une assurance spéciale pour l'événement est contractée par le club au moment de l'inscription).

Prix de participation par personne : 3 €, incluant le droit de jeu et une part de galette des rois.



© Pascal Southil

Les bénéficiaires du tournoi seront consacrés en totalité au financement d'actions organisées par le club au

profit des jeunes (voyages, tournois de fin de saison, tournoi à l'étranger).
www.cesson-handball.com

↻ OCC FOOTBALL

L'OCC football organise un tournoi des vétérans en salle **dimanche 8 janvier**, halle du lycée.

www.occessonfootball.com

↻ OCC YOGA

L'OCC Yoga propose un stage d'initiation à la méditation les lundis soirs du 4 janvier au 14 mars inclus de 18h30 à 20h30 à la salle de l'Étournel rue de Carrick on Shannon.

Tarif : 140 € les 8 séances

Contact : occ.yoga@gmail.com.

↻ STADE DE GOLF

Stages de golf débutant et perfectionnement adultes à partir du 5 janvier et durant 10 semaines : 8 séances 1h + 2 séances 2h.

Possibilité le mardi et le jeudi .

Durant ces stages, seront abordés et approfondis les divers types de coups sur le practice, sur les aires d'approche

et le parcours. Une analyse du swing sera proposée grâce à la vidéo.

Tarif : 139 € + 37 €.

Inscription et réservation : Philippe Poncet au 06 21 91 53 90

↻ OCC BASKET

L'OCC Basket va réinvestir la salle de l'Espace Sportif Bourgneuil - Cosec dès le mois de janvier.

Pour cette occasion, le club organise un match d'inauguration accompagné de quelques festivités le **dimanche 17 janvier** à partir de 14h, pour partager la Galette des Rois et supporter les joueurs de l'équipe masculine 1 qui se déroulera à 15 h.

↻ OCC JUDO

15^e édition du Tournoi national minimes labellisé **samedi 30 janvier** et tournoi départemental de cadets **dimanche 31 janvier**, au Palais des Sports. Entrée libre.

www.occ-judo.org

↻ OCC GYMNASTIQUE

Championnat départemental de gymnastique **samedi 23 et dimanche 24 janvier** à l'Espace Sportif Bourgneuil - Cosec. Entrée libre.

www.occgym

↻ SUCCÈS POUR LA CORRIDA CESSONNAISE



463 coureurs ont participé à la Corrida Cessonnaise dimanche 13 décembre. Ils ont avalé 10 km sur un parcours organisé par l'athlétique club cessonnaise autour des étangs de Dézerseul, après la course des enfants et la marche nordique. Cette année, 1 € sera reversé à l'association *Mille et un sourires* pour chaque inscrit.



☉ CESSON ART ET POÉSIE AIDE À VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE

L'association Cesson Art et Poésie a remis mercredi 9 décembre un chèque de 1176 € à l'association Ensemble vaincre la mucoviscidose 35. Cesson Art et Poésie organise La foire aux arts le 1^{er} dimanche du mois de septembre sur le site du centre de loisirs et des expositions des adhérents au manoir de Bourchevreuil.

☉ VESTIAIRE SOLIDAIRE

Réouverture **mardi 5 janvier** du Vestiaire. Il est ouvert à tous au 58, cours de La Vilaine de 14h à 17h le mardi pour le dépôt de vêtements propres et en bon état sauf les chaussures, vente le mercredi et le jeudi aux mêmes horaires.

Contact : A. Pellan au 02 99 83 30 37

☉ CESSON RETRAITE ACTIVE

- La galette des rois de l'association aura lieu le **jeudi 28 janvier** à 14h au

Carré Sévigné. Les inscriptions seront prises du 5 au 20 janvier auprès des responsables d'activités ou de Annick Cazoulat au 02 99 83 27 83

Une participation de 4 € pour les adhérents et 5 € pour les conjoints non adhérents sera demandée à l'entrée.

- Spectacle de variétés le 21 mars à 15h au Ponant à Pacé. Tarif : 24 € Inscriptions avant le 10 février auprès de J. Jourdan Tél. : 06 75 17 01 86

☉ OCC CARAMBOLE

La compagnie théâtrale présente "Un temps de chien" de Brigitte Leduc.

Les dates : **vendredi 22 janvier** et **samedi 23 janvier** à 20h30 ; **dimanche 24 janvier** à 15h ; **jeudi 28 janvier, vendredi 29 janvier** et **samedi 30 janvier** à 20h30, au Pont des Arts, Centre Culturel.

Trois femmes qui ne se connaissent pas se réfugient dans l'arrière salle d'un café pour échapper à une averse automnale. Se regardant d'abord en chien de faïence, elles vont se donner un sacré coup de main pour traverser une période délicate de leur vie sous l'œil narquois d'un garçon de café en pleine crise de misogynie.

Ce qui s'annonçait comme une journée pourrie va devenir un des moments les plus joyeux de leur existence.

Mise en scène : Vincent Huchet. Décors : Jean-Claude Lecaplain.

Tarifs : plein : 8 € ; réduit : 5 €. Réservation au 02 99 83 2376 ;

occ.carambole@gmail.com



Tél. 02 99 62 18 40

NEUF - RÉNOVATION
BOIS - ALU - PVC - MIXTE
FABRICATION - AGENCEMENT - ESCALIERS - DRESSING

108 ROUTE DE FOGÈRES - LA VICTOIRE - CESSON-SÉVIGNÉ
FAX : 02 23 37 25 21 - menuiserie@brunodelahaye.fr

⊕ CESSON VACANCES NATURE

Séjours Neige (2^e semaine des vacances scolaires Février)

- sept jours à Crest-Volant du dimanche matin 14 février au samedi soir 20 février. Colo pré-ados 11/14 ans : 729 € tout compris. Colo ados 14/17 ans : 761 € tout compris

- sept jours à La Chapelle d'Abondance du dimanche matin 14 février au samedi soir 20 février. Adultes et familles : 425 €. Ajouter transport par car et activités ski

Renseignements et inscriptions au secrétariat : le mardi et jeudi de 14h à 18h. Tél : 02 99 83 16 38 ;
mél : cvn@orange.fr

⊕ TI KALON



Conférence **samedi 30 janvier** à 14h30, salle n°1, du Centre de loisirs, animée par Marie Clainchard qui

parlera de 43 paroles d'espérance à travers 43 parcours très différents. Marie Clainchard est journaliste et auteure de *L'avenir est en nous*. Elle dédicacera son livre après son intervention.

Réservations sur associationtikalon@gmail.com ; tél. : 06 09 71 94 83

⊕ ACAT

ACAT (Action des Chrétiens pour l' Abolition de la Torture)

L'asile est un droit, agissons ensemble pour un monde plus juste pour la protection des personnes partout dans le monde.

Retrouvez les appels du mois, les appels urgents et les pétitions sur le site : <http://acat-cesson-thorigne.asso-web.com>

⊕ CRIP

Cesson Réflexion Informations Perspectives (CRIP). Assemblée générale **vendredi 29 janvier** à 18h30 salle de l'Étournel rue de Carrick on Shannon Il sera possible de se retrouver pour un temps convivial après cette AG au restaurant . Participation : 24,50 € S'inscrire auprès de Brigitte Thomas, 02 99 83 84 23 ou crip.cesson@gmail.com

⊕ LA PASSERELLE

La Passerelle, épicerie sociale de Cesson-Sévigné, va dans quelques semaines rentrer dans sa 9^e année d'existence. Le dévouement et l'investissement des bénévoles, acteurs des 1^{ères} années demeurent toujours intacts. Cette année encore, la Passerelle organise le mercredi 6 janvier

le Noël de 28 enfants. Ils ont tous fait une lettre au Père Noël qui dit-on va les satisfaire.

Depuis la fin du mois d'août, le nombre de familles qui viennent voir les bénévoles ne cesse malheureusement d'augmenter : 365 familles depuis cette période, ce qui correspond à 654 adultes et 356 enfants.

Merci à Carrefour Cesson qui donne à la Passerelle tous les jeudis : fruits, légumes, viande et autres produits, merci aux Cessonais qui viennent aussi apporter compote maison et salades du jardin.

Merci au comité des fêtes qui a permis cette année encore de faire le Père Noël. Et un grand merci aux enfants du conseil municipal des jeunes, organisateur du loto en avril dernier dont la recette entre autres a permis d'offrir aux enfants des stages multi sports, des carnets de piscine et des carnets de cinéma pour les vacances de Noël.

La Passerelle, épicerie sociale, bd de Dézerseul. Tél. : 06 81 12 74 96

⊕ CINÉMA LE SÉVIGNÉ

(Le cinéma est fermé le 1^{er} janvier)

La vie très privée de Monsieur Sim

1h40 - France

de Michel Leclerc avec Jean-Pierre Bacri, Mathieu Amalric

Samedi 2 janvier à 15h (tarif normal)

Dimanche 3 janvier à 15h

Le pont des espions

2h12 - VF - USA

de Steven Spielberg avec Tom Hanks, Mark Rylance

Samedi 2 janvier à 17h30

Dimanche 3 janvier à 20h30

Lundi 4 janvier à 20h30

Le grand partage

1h42 - France

de Alexandra Leclère avec Karin Viard, Didier Bourdon

Samedi 2 janvier à 20h30

Dimanche 3 janvier à 17h30

Mardi 5 janvier à 20h30

Plein tarif : 7 € / Réduit : 5 €

Carte fidélité : 2 € + 10 places à 4,30 € soit 45 € (Recharge 43 €) . Tarif jeune (jusqu'à 25 ans inclus) à 3,50 €. Tarif films Art et Essai, samedi 15h et 22h30 à 3 €.

Tél / répondeur : 02 99 83 12 21

www.cinesevigne.fr



Calendrier prévisionnel de la concertation



* Ateliers habitants

1^{ère} rencontre : **samedi 5 mars 2016**

9h-13h salle annexe Paul Janson

2^e rencontre : **samedi 19 mars 2016**

9h30-16h30 salle annexe Paul Janson

* Ateliers salariés

Rencontre **mardi 1^{er} mars 2016**

14h-17h : salle de réunion à Rennes Atlantique

* Ateliers lycéens

Rencontre **mercredi 2 mars 2016**

8h30- 10h20

Professeur, vous souhaitez faire participer une ou plusieurs de vos classes ? Prenez contact.

À partir de janvier 2016

Exposition à la Mairie-annexe

Janvier-février 2016

Réunions sur invitation avec les organismes et institutions, chambres consulaires, associations, riverains, professionnels, commerçants, professions libérales....

24 mai 2016

Réunion avec les habitants propriétaires inclus dans les ZAC Les Pierrins et ViaSilva Ouest.

Mai 2016

Exposition complétée, mise à disposition du public des études d'impact et de l'avis de l'Autorité environnementale.

9 juin 2016

Réunion publique de restitution de la concertation.

Juin et juillet 2016

Délibérations des bilans de concertation, de mise à disposition du public des études d'impact et approbation.

* Vous souhaitez participer aux ateliers en mars ? Inscrivez-vous !

Ouvert à tous les volontaires sur inscription (nom, adresse, téléphone, mél) à la Mairie de Cesson-Sévigné.

Contact : service Urbanisme, urbanisme@ville-cesson-sevigne.fr

02 99 83 52 13